

PROGRAMME DES RAMASSAGES SÉPÉAUX DE 2026



DÉCHETS ENCOMBRANTS ET FERRAILLE

DÉCHETTERIE DU GRAND-DONZEL

Vendredi 12h30-16h30:	Samedi 8h-16h:	
9 janvier	10 janvier	11 juillet
13 mars	7 février	8 août
8 mai	14 mars	19 septembre
10 juillet	11 avril	17 octobre
18 septembre	9 mai	14 novembre
13 novembre	13 juin	12 décembre

Mercredi 20 mai :

Tournée porte-à-porte

DÉCHETTERIE ÉCOLE BOIS-GOURMAND

13h30-17h :

25 février

Pas de levée à partir
de mars (travaux)



**TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE
CES DATES ET HORAIRES EST INTERDIT.**

ORDURES MÉNAGÈRES

PINCHAT ET VESSY :
MARDI ET VENDREDI



VEYRIER VILLAGE ET CAMPAGNE :
LUNDI ET JEUDI
(jusqu'à la route Antoine-Martin)

Les containers sont obligatoires. Ils doivent
être sortis avant 6h et doivent être rentrés
après le passage du camion de ramassage.

**TOUT DÉPÔT DE SACS SUR LA VOIE
PUBLIQUE EST DÉSORMAIS INTERDIT.**

PRINCIPAUX POINTS DE RÉCUPÉRATION POUR LE TRI DES DÉCHETS



Tournettes : angle route des Tournettes / chemin des Marais
Grand-Donzel : à droite du parking

PAPIER CARTON



DATES DES LEVÉES

7 janvier	8 juillet
11 février	12 août
11 mars	9 septembre
15 avril	14 octobre
13 mai	11 novembre
17 juin	23 décembre

**SONT UNIQUEMENT LEVÉS
LES CONTAINERS PRÉVUS À CET EFFET.**

GAZON ET DÉCHETS DE JARDIN



PINCHAT ET VESSY :
LE LUNDI DU 9 FÉVRIER
AU 7 DÉCEMBRE

VEYRIER VILLAGE ET CAMPAGNE :
LE MARDI DU 10 FÉVRIER AU 8 DÉCEMBRE

Les déchets de gazon et de jardin
(compostables) doivent être déversés
tels quels dans les containers verts.

**LES SACS PLASTIQUES CONTENANT
CES DÉCHETS NE SONT PAS AUTORISÉS,
NI LEVÉS.**

LEVÉE DES SAPINS



DU 5 AU 9 JANVIER, PUIS
DU 19 AU 23 JANVIER 2026.

Merci de les dégarnir afin qu'ils puissent
être recyclés dans les meilleures conditions.

**EN DEHORS DE CES DATES,
LES SAPINS NE SERONT PAS RAMASSÉS.**

PAS DE LEVÉES LES JOURS FÉRIÉS!
LES DATES DES LEVÉES
DES SEMAINES DES LEVÉES
DES JOURS FÉRIÉS
PEUVENT VARIER.